

La "Capeb" tire la sonnette d'alarme

ÉCONOMIE. Les membres de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment n'en peuvent plus du mal-être grandissant au sein de leur corporation.

La situation est catastrophique !" soupire Cyrille Rickmouni, le président de la Capeb. Et notre interlocuteur d'illustrer son propos par deux chiffres : "Nous avons perdu 1 100 emplois l'an passé et cette année nous pourrions en perdre 3 000, avec en plus la fermeture de quelques entreprises." Didier, un de ces entrepreneurs victimes de faillite est à ses côtés et ne cache pas son désarroi. "Je suis cerné de toutes parts. Les AGS me réclament 525 000 euros. Je ne sais comment faire. Je me refuse au pire par amour pour ma famille."

Pendant 25 ans, Didier a investi et œuvré dans le BTP. "À une époque, il employait même 100 personnes, aujourd'hui il est assigné en condamnation personnelle au tribunal. Pendant un quart de siècle Didier a osé croire et a investi pour son île, il a été source de richesse, aujourd'hui on le tient pour incapable. Il n'est pas possible qu'il soit devenu mauvais du jour au lendemain. Nous autres membres de la Capeb, ne laisserons pas passer cela !"

"NOUS SOMMES DOUBLEMENT VICTIMES"

Selon une étude menée par l'Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail, en partenariat avec la Capeb et la Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage,



Cyrille Rickmouni (2^e à partir de la droite) et ses collègues ont alerté les pouvoirs publics et espèrent qu'ils seront entendus. (Photo LLY)

en métropole 40 % des dirigeants sont pessimistes quant à leur avenir. "Ils manifestent un sentiment d'isolement et un manque de soutien de la part des réseaux professionnels notamment les banques et les assurances ainsi que de la part des autorités administratives" écrivent les rapporteurs de l'étude.

La Réunion n'échappe pas à ce triste phénomène. "Nous avons du mal à dormir. Certains

d'entre nous n'arrivent plus à se dégager un salaire," poursuit Cyrille Rickmouni. Au passage, il rappelle que l'an passé, deux de ses collègues se sont laissés emporter par la tentation du désespoir. Ici, la corporation déplore la nouvelle politique de la Caisse Générale de Sécurité Sociale "qui bloque les dossiers et refuse le dialogue." Elle pointe, également, les agissements pour le moins

malsains de certaines grandes entreprises vis-à-vis des artisans qu'elles mettent à contribution dans le cadre de la sous-traitance. Le président de la Capeb et son bureau directeur ont déjà informé le secrétaire général de la préfecture - responsable des affaires économiques - de cette sinistre grandissante. Ils espèrent, dans les prochains jours, rencontrer les mandataires judiciaires et

mettre en place un plan qui laisse place à un peu d'humanité. "Nous sommes doublement victimes : on casse notre outil de travail et ensuite on veut abattre les hommes. C'est injuste. Nous ne nous laisserons pas faire. Nous exigeons le dialogue. Nous sommes des gens responsables et les autorités doivent elles aussi prendre leurs responsabilités, nous écouter, nous accompagner."

A.J.

Chiffres

À l'échelle nationale, la Capeb compte 350 784 entreprises employant 685 396 personnes. À La Réunion, le fichier officiel fait état de 6 000 entreprises pour un volume de 16 000 employés. En 2008, l'antenne locale de la Confédération totalisait 25 000 salariés.

Partenariat

La Capeb a signé, hier matin, un accord de partenariat triennal avec la société "Factea" dont l'objectif majeur est d'accompagner les adhérents à la commande publique. "Nous leur apporterons une vraie connaissance du marché et leur donnerons, en même temps, les outils indispensables à l'optimisation de leur candidature. Les artisans ont un savoir-faire, mais ont parfois du mal à le transcrire. Ce partenariat est conclu afin de les aider en ce sens," synthétise Gérard Morel, directeur de la société "Factea". De son côté Cyrille Rickmouni, affiche une légitime satisfaction. "C'est un atout considérable pour les petites entreprises à l'heure où celles-ci doivent se donner les moyens si elles veulent s'implanter durablement sur le terrain de la commande publique. Les petites entreprises doivent se former pour mieux appréhender un monde où la législation est en perpétuelle mutation."

L'ancienne suppléante de Giovanny Poire veut siéger au conseil départemental

POLITIQUE. Souvenez-vous des élections départementales de mars 2015. Sur le canton 19 de Saint-Paul 3, le ticket Giovanny Poire-Jacqueline Henry avait terrassé Yoland Velleyen et Géraldine Barlieu. Un tandem, emmené par le premier adjoint de Saint-Paul, soutenu par l'appareil municipal et la plateforme UMP-Objectif Réunion-UDI. Un an plus tard, Julietta Ichiza-Imaho, suppléante du binôme gagnant crie à l'injustice.

Elle devait aller siéger au palais de la Source à la place de Mme Henry. Une affirmation développée hier à l'Ermitage-les-Hauts en présence des membres du collectif 19. Une structure, fondée récemment,

dont elle est la vice-présidente. Son ancien directeur de campagne, Daniel Amalou en est le président. 19 comme une référence au canton regroupant la Saline, Saint-Gilles-les-Hauts, l'Éperon, Saint-Gilles-les-Bains et la Saline-les-Bains.

« Jacqueline Henry voulait se retirer avant le premier tour mais sa démission n'est pas arrivée à temps à la préfecture. Elle devait démissionner après la victoire mais ne l'a pas fait. J'étais suppléante mais je devais siéger au Département. Elle n'a pas respecté l'accord. Je l'accuse de trahison. J'ai perdu confiance en Giovanny Poire », déplore l'agent territorial de la mairie de Saint-Gilles-les-Hauts.

Une déception d'autant plus forte avec sa forte implication

pendant les Départementales. « M.Poire disait que j'étais sa sœur de cœur. On a grandi et étudié ensemble. Il indiquait qu'il allait gérer l'affaire. Un an après, j'ai assez attendu. J'ai participé à toutes les réunions, à toute la campagne », dénonce-t-elle avec dépit. Aucune réponse ne lui est parvenue de la part de l'actuelle conseillère départementale. Et ce, malgré un courrier. Julietta Ichiza-Imaho fustige le mandat en cours. « Jacqueline Henry ne va qu'aux séances plénières et ne reçoit pas de public. Elle ne rend pas de comptes au canton », s'insurge la déçue. La création du collectif constitue une première étape. D'autres actions sont prochainement envisagées.

T.S.



Il est bien loin le temps de l'union entre Giovanny Poire et Julietta Ichiza-Imaho. (photos d'archives Éric Lejoyeux).

Les écologistes de Saint-Paul veulent la transparence



Charles Moyac, élu écologiste d'opposition à Saint-Paul, demande d'encadrer l'attribution des emplois aidés. (photo V.B.)

EMPLOIS AIDÉS. Le procès du foyer de Terre-Rouge suscite le débat. Le jugement sera rendu le 2 juin. Les élus écologistes d'opposition de Saint-Paul réagissent à cette affaire. Mélissa Cousin et Charles Moyac s'expriment sur le favoritisme. « Le favoritisme et le clientélisme sont deux poisons de la politique réunionnaise. Les employés communaux sont systématiquement instrumentalisés à des fins politiques : « invités » aux manifestations (cf. continuité territoriale de Didier Robert), « recrutés » lors des élec-

tions », dénoncent-ils dans un communiqué. Selon eux, quelques collectivités ont fait de timides tentatives "pour insuffler un peu de transparence". Ils rappellent, qu'à la suite de l'insistante demande des membres de leur camp, l'ancienne majorité municipale d'Huguette Bello avait conclu une convention avec le Pôle Emploi. Objectif : que les embauches en contrats aidés effectuent sans arrière-pensées politiques. « Malheureusement la nouvelle majorité est retombée dans les mauvaises pratiques du

passé », déplorent ces deux élus. Mme Cousin et M.Moyac plaident pour que l'Etat conditionne l'octroi des emplois aidés à la mise en place de procédures transparentes d'attribution. Ils souhaitent également l'ouverture d'enquêtes judiciaires en cas de présomption de favoritisme et préconisent une vigilance particulière après chaque élection. On ne sait pas qui sera chargé de cette surveillance mais il va y avoir du boulot dans certaines communes...

T.S.

Croisière à bord du Marion Dufresnes

Cette année, pour la quatrième rotation du Marion Dufresnes dans les îles Éparses, les Taaf proposent un nombre limité de places, ouvertes aux personnes qui souhaitent découvrir ces îles préservées au patrimoine naturel exceptionnel, joyaux de l'océan Indien. Les inscriptions, ouvertes sur le site des Taaf (<http://www.taaf.fr/Inscription-a-une-rotation>) depuis mi-février dernier autorisent encore une dizaine de places pour embarquer, du 4 au 20 mai 2016, à bord du Marion Dufresne et partir à la découverte d'Europa, Juan de Nova, et Glorieuses, avec des passages prévus à Mayotte et à l'île Maurice, pour un tarif de 5 000 € en cabine partagée.



UN ÉVÉNEMENT ANIMATIONS RÉUNION SERVICE & QUALITÉ

VILLE DE SAINT DENIS

LES PRÊTRES

LA TOURNÉE DES ADIEUX

À LA RÉUNION POUR LEUR DERNIER CONCERT

AVEC LA PARTICIPATION DE
MONSEIGNEUR
JEAN-MICHEL DI FALCO LÉANDRI

VENDREDI 20 MAI 2016

PETIT STADE DE L'EST - SAINT DENIS

Infoline : 0692 619 217 - Billets en vente dans tous les magasins Agora et tous les points de vente habituels ou sur www.monticket.re

Tarifs des billets du concert :
65, 50 et 35 €
vendus par Mon Ticket.Re